

DEFINITION DES AXES STRATEGIQUES de FORUM HANDICAP VAUD 2021-2025

Proposition du groupe de travail politique

Au cours des prochaines années, le canton de Vaud verra sa législation liée au handicap se modifier. C'est l'occasion pour Forum Handicap Vaud de recentrer ses activités et de mobiliser ses forces sur ces thèmes forts qui engagent l'avenir. Afin d'accompagner ce mouvement, Forum Handicap Vaud attend de ses membres un engagement fort.

La Suisse a adhéré en 2014 à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Dans ce cadre, le Canton de Vaud se doit d'adapter sa législation à la CDPH. En outre, des motions déposées et acceptées¹ au Grand Conseil en 2021 font accélérer le processus.

Ainsi, le groupe de travail politique, vous propose d'adopter les lignes directrices suivantes :

Implémentation de la CDPH dans la législation vaudoise

La législation sur le handicap va être reformulée (révision de lois et/ou nouvelle loi), il est donc nécessaire que Forum se prépare à ces changements et réponde aux solicitations du canton dans ce sens.

Pour suivre cette ligne directrice, le travail des groupes et membres, devrait s'articuler comme suit :

- Choix par les membres de 2-3 sujets de la CDPH qu'ils aimeraient voir traités. Nous attendons des membres qu'ils s'engagent et s'investissent dans les thématiques proposées.
- Préparation par les membres et les groupes de travail de « vignettes » illustrant des difficultés rencontrées et des propositions d'amélioration.
- Maintien des groupes de travail (école inclusive, transition mineurs-majeurs, maltraitancenégligence) pour élaborer et réfléchir sur les thématiques choisies. L'expertise et la connaissance du terrain des personnes investies est cruciale.

Droits politiques

- Implication des membres au moment des débats du Grand Conseil et du vote populaire.
- ⇒ Mise en œuvre de différents supports (médias, séances, conférences) pour faire vivre et exister ces différentes thématiques auprès du grand public et des politiques.

Approuvé en Compol le 29.11.21 / Approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire le 6.12.21

Lausanne, le 29 novembre 2021/fs/jcw

¹ Motions 20_MOT_8 Julien Cuérel et consorts « Pour une loi cantonale relative aux droits des personnes en situation de handicap », 20_MOT_9 Arnaud Bouverat et consorts « Pour une mise en œuvre de la CDPH dans le Canton de Vaud et pour une loi sur l'intégration des personnes handicapées qui porte bien son nom » 19_MOT_117 Hadrien Buclin et consorts « Mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques ou de déficience mentale ».